

Nombre de membres
En exercice : 11
Présents : 8
Pouvoirs : 1
Votants : 9

822

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 17 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept juillet dix-huit heures trente, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire

Date de convocation : 13 juillet 2024

PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean-Philippe, TEITGEN Carole, LIONS Pascale, POINTEAUX Josette, VALLETTA Annick, LAROCHE Romain

Absent(s) excusé (s) : DEBRUYNE Caroline FRANQUELIN Florentin

Absent(s) non excusé(s) : BROUHENA Christelle

Pouvoir(s) : Mme DEBRUYNE donne pouvoir à Mme FICHTEN

Secrétaire de séance : Mme FICHTEN Marie-Pierre

Arrivée de monsieur LAROCHE Romain à 18h56

546- CHOIX ENTREPRISES BATIMENT ARTISANAL GUÉ DU MATIN SUITE APPEL D'OFFRES

Conformément au Code des Collectivités territoriales

Conformément au Code de la commande publique, et notamment l'article L.2123-1

Conformément au règlement des marchés publics de la Commune de Méhers,

Considérant qu'un appel d'offres en procédure MAPA, a été lancé

Après avoir pris connaissance des résultats établis à l'issue de l'analyse des offres par le MOE CHAUXEAU

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- décide d'attribuer les marchés suivants aux entreprises les mieux disantes sur les critères de prix et de valeur technique, pour le montant de leur offre.

LOTS	ENTREPRISES	MONTANT DU MARCHÉ HT
4 - CHARPENTE	CALLIGARO	14 550.00
5 - COUVERTURE- BARDAGE	DSOM	209 389.88
6 - PORTES SECTIONNELLES	MET 45	32 612.00
9 - DOUBLAGE CLOISONNEMENT	CHAUSSARD	8 867.25

- Autorise, monsieur le Maire à signer les marchés

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire, LIONS Gilles

La secrétaire de séance, FICHTEN M.Pierre

Le Transmis en préfecture le 02 septembre 2024

Certifié exécutoire le 2 septembre 2024